

# AG extraordinaire du Cof du 03/04/08

Annnonce de l'ordre du jour :

- Date des élections
- Sponsoring imprimante
- Ajout au règlement intérieur
- Soirée
- BNP
- Semaine Normalienne

Pour 14

Contre 0

## 1-Date des élections

On change juste pour cette année ou pour toujours ?

On remplace dans l'article 25 les dates par à la fin du 1<sup>er</sup> semestre et à la fin de l'année scolaire.

On change dans les statuts au paragraphe 2-2, « **Article 25** Le renouvellement des membres du bureau se fait deux fois par an, entre le 20 janvier et le 10 février et le 5 et le 25 juin ». en « Le renouvellement des membres du bureau se fait deux fois par an, à la fin du premier semestre et à la fin de l'année scolaire »

Pour : 11

Abstentions 5

Contre 0

## 2- Le sponsoring imprimante.

Explication de Rémy et Giom : l'entreprise nous loue l'imprimante et nous donne l'argent de la location. Juste comme ça, ils ont des réductions d'impôts.

Coût : 1000 euros par trimestre

La Mgen donne 2600euros par an.

Elle sera dans le local au dessus de la DG. Seul le cof aura accès à ce local. On paye les feuilles.

La location comprend 80 000 noir et blanc et 5 000 couleurs par an.

Le bocal fait 2000copies par semaine.

Avec l'argent de la MGEN, il nous reste environ 1 000 euros par an à payer.

Cela permet d'imprimer la plakette et des affiches de soirées. Au bout des 21 trimestres elle nous appartiendra.

Contrepartie : logo de l'entreprise sur le site web et sur le bocal.

Questions de Mussard : qu'est ce qui se passe si la boite fait faillite ?

Ils nous filent 34 000 maintenant et 34 000 dans 10 mois. Donc s'ils font faillite, on garde l'argent et on ne paye plus de location...

Au bout de 5 ans on peut renouveler le contrat ou garder le matériel.

Question de Rachel : les problèmes de maintenance ?

Normalement c'est compris dans le contrat, il suffit de les appeler et ils envoient un réparateur.

Thibaut suspecte fraude blanchiment...etc

Lucas : prix d'un A4 chez un imprimeur local ? 5centimes. En fait 2,5 maintenant. Là ça coûtera 0,08centimes.

Pour 16

Contre 3

Abstentions 2

Contrat adopté.

Remarque : on a aussi un ordinateur en cadeau.

L'imprimante est sous Unix

Débat de glauques sur linux etc.....

### **3- Modifications du RI**

Giom : il y a des clubs qui fonctionnent par séances avec que des extérieurs. Il faudrait que la différence entre les deux fasse que pour les gens qui viennent tout le temps aient avantage à cotiser au COF.

C'est le problème de club comme l'impro dont les partenariats sont vieux et qui du coup acceptent des gens de d'autres Bde et des normaliens non-membres du Cof. Giom propose que ce soit re-signé tous les ans et au moins signalé voir voté à l'AG.

Cela concerne la photo et le ciné-club aussi. L'AG n'est pas trop d'accord pour le revoter à chaque AG de juin. Ce serait plus informel pour que tous les gens soient au courant des partenariats et ainsi celui-ci a peut-être des chances d'être mieux respecté.

Problème des assurances : ces gens là ne sont pas forcément assurés. Le contrat d'assurance est fixé sur un chiffre global de membres du cof que l'on doit estimer avant les inscriptions.

On vote l'ajout au RI de :

Article 47 :« Les participants aux activités d'une section du COF doivent être membres du COF. A titre exceptionnel, une section peut accueillir des extérieurs. Cette décision doit faire l'objet d'une approbation annuelle préalable (de préférence par l'Ag de fin d'année). La participation des extérieurs doit être régie par un partenariat ou faire l'objet d'une participation financière majorée. Dans ce cas, le surcoût pour un participant régulier non-membre du COF est significativement supérieur au montant de la cotisation et doit être validé par le burô. »

Pour 13

Contre 2

Abstentions 0

Article adopté (ils aiment bien il faut le relire 10 fois pour comprendre !!)

#### **4-Soirée**

Sur le River's King, avec les Arts Décors le 17 Avril.

#### **5-Semaine Normalienne**

En Mai il y aura les interens culturelles puis le we d'après la petite Nuit. Donc entre les deux, on fait une semaine commençant par les interQ, pendant laquelle il y aurait des activités diverses et culturelles et se clôturant par la Bébé-nuit. Ainsi, on a besoin que d'un seul dossier et d'une seule autorisation préfecture.

#### **6- BNP**

Ils ne veulent pas remplacer la Sogé mais entrer en concurrence : laisser par exemple les conscrits choisir entre ouvrir un compte dans l'une des deux banques (ou les deux). Le problème c'est que la BNP ne veut pas s'aligner sur les tarifs de la Sogé, ou bien elle avantage plus les étudiants que le COF.

Pour l'instant la Sogé a l'exclusivité donc il faut commencer par en discuter avec eux. Peut-être vont-ils changer leurs tarifs.

Ils veulent envoyer des conseillerEs au Méga. MatPitt proteste !

On en reparlera à la prochaine AG.

Fin de l'AG

Pour : majorité

Abstention : 2